



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Document destiné
aux consommateurs

à

SAINT-CHAFFREY



BILAN DE L'ANNEE 2009

Exploitation et origine de l'eau

La Commune gère le service de distribution d'eau potable.

L'ensemble des hameaux et le chef-lieu sont alimentés par plusieurs captages d'eau de source.

Les différents réseaux de distribution

Réseau 1 : Chef-lieu
Réseau 2 : Villar Laté
Réseau 3 : Grand Alpe
Réseau 4 : 3 Restaurants - Champcella

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Réseau 1 : 100% d'analyses conformes
Réseau 2 : 93,33% d'analyses conformes
Réseau 3 : 100% d'analyses conformes
Réseau 4 : 80% d'analyses conformes

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme.

Réseau 1 : **eau très calcaire** - le titre hydrotimétrique (TH) est de 40,2 degrés français.
Réseau 2 : **eau calcaire** - le titre hydrotimétrique (TH) est de 28,3 degrés français.
Réseau 3 : **eau calcaire** - le titre hydrotimétrique (TH) est de 24,2 degrés français.
Réseau 4 : **eau très calcaire** - le titre hydrotimétrique (TH) est de 58 degrés français.

Nitrates : Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur doit être inférieure à 50 mg/l.

Minimum : 0,50 mg/l - Maximum : 2,40 mg/l

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/l. Un excès de fluor peut induire des risques de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents).

La teneur en fluor des réseaux publics a toujours été conforme vis à vis de la norme.
Maximum : 0,08 mg/l

Pesticides : ils proviennent d'une utilisation excessive de produits de protection des récoltes (insecticides, désherbant,...)

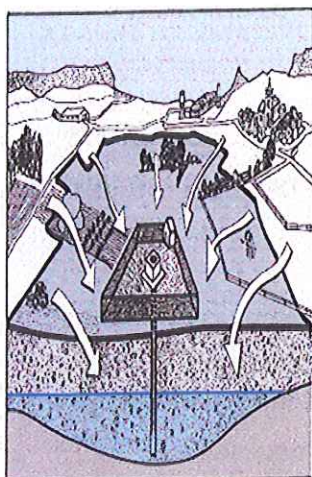
Les réseaux ont fait l'objet de 5 recherches de pesticides (1002 paramètres mesurés).
Leur présence n'a jamais été détectée.

Sulfates : La présence de sulfates dans les eaux de source est d'origine naturelle (présence de gypse dans le sous-sol). Un léger effet purgatif peu affecter les enfants et les nouveaux consommateurs. La référence de qualité réglementaire est de 250 mg/l.

Réseau 1 : taux maximum : 290 mg/l - Réseau 2 : taux maximum : 194 mg/l
Réseau 3 : taux maximum : 124 mg/l - Réseau 4 : taux maximum : 429 mg/l

Protection des captages

L'ensemble des ressources fait l'objet de la procédure administrative de protection des captages d'eau potable.



Mars 2010

Derniers résultats d'analyse disponibles sur le site internet : WWW.eaupotable.sante.gouv.fr